

DE MONNOIR

cœur de celui qui l'a but quels funestes effets il produit ! quel pitoyable état que celui du malade qui en est atteint ! Cependant il n'est pas incurable. A côté du poison est le remède ; à côté de ce fiel destructeur est le baume qui calme et guérit. Quand le Verbe de Dieu descendit des hauteurs des cieux pour poser ses pas miséricordieux sur cette terre, il était, assure-t-on, accompagné d'une jeune vierge à la figure radieuse de douceur, et de modestie. La charité se lisait sur ses traits. Ses habits simples resplendissaient de pureté. De sa personne s'exhalent les parfums les plus suaves. C'était le type le plus parfait de toutes les vertus, la génératrice de toute perfection, de tout bien. L'humble Vierge de Nazareth en fit sa compagne la plus fidèle. Les Apôtres et leurs successeurs l'a reçurent pour aide dans leurs travaux de régénération du monde.

Depuis, elle parcourt le monde chrétien et sème sur ses pas les bienfaits. Partout est son séjour, quand on veut la recevoir ; chacun reçoit ses faveurs, qui cultive son amitié ; toujours elle présente généreusement l'abondance de ses dons à qui les veut accepter. Sa voix douce et mélodieuse ne se fait entendre qu'aux cœurs généreux, aux âmes nobles. Elle fuit le faste, l'ambition, les honneurs, la gloire du siècle, pour ne nous conseiller que l'acquisition des biens impérissables du ciel. Ses aspirations sont modestes comme sa parure, mais le baume qu'elle apporte aux cœurs, les paroles qui coulent de ses lèvres, est le remède le plus efficace, à tous les maux, c'est un antidote contre tous les poisons et surtout contre le virus de la Jalouse.

N.

CALENDRIER.

DÉCEMBRE-1873.

1. St. André, Ap.
2. St. Bibiano, V. et M.
3. St. François Xavier, C.
4. St. Pierre Chrysologue, Ev. et D.
5. De la série.
6. St. Nicolas, Ev.
7. 2e Dim. de l'Avent. Messe de l'Avent.

V. après de l'Imm. Conception p. 178, mém. du Dim. *Salut panis Angelicus* l. p. 335, *omni die* p. 345, *Tantum ergo* II p. 346.

Errata. — D'ailleurs commençant par ces mots : Cap. V. etc., doit se lire à la colonne suivante, immédiatement avant Cap. VI. — 10 page, 10 colonne, 70 ligne, retranchez — que nous portez.

LISTES.

Rhétorique.—P. McGee.
 Belles-Lettres,—H. Valin.
 Versification,—V. Normandin.
 Méthode,—L. Racine.
 Syntaxe,—P. Simard.
 1e. Div. Elements,—G. Roy.
 2e. do —L. Anger.
 N. B. C'est la septième Liste que porte M. G. Roy.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE

DU

CANADA.

1792-1867.

PREMIER PARLEMENT.

3ème Session.

Ouverte le 5 Jan. 1795 et close le 7 Mai suivant, cette troisième session fut remarquable par le nombre et l'importance des mesures qui y furent passées.

Le calme et la tranquillité régnaient dans le pays ; le peuple, satisfait de la constitution nouvelle, ne cessait de prodiguer des marques de loyauté et de fidélité à la Couronne qui redoutait toujours quelque soulèvement soudain.

Les étrangers qui jusqu'à cette époque avaient été exclus de la Chambre, furent admis à ses délibérations par une résolution passée à cet effet.

Le chap. 1er de la 35 George III, intitulé « acte qui explique et amende un acte fait dans la 34 ième année du règne de Sa présente Majesté, etc. etc. etc. décide que tous les records, registres et documents quelconques produits dans une cause pendant devant la Cour du Banc du Roi peuvent être transmis pour former partie d'aucun dossier des Cours de Québec, Montréal et Trois-Rivières ; que les jours de terme de la Cour du Banc du Roi seront à l'avenir fixés par l'administration de la justice ; que les juges de paix et magistrats de tout district, pourraient emprisonner toute personne coupable d'offense ou de crime

Cap. V. Acte pour obliger les Vaisseaux venant de places infectées de la peste ou d'une fièvre ou maladie pestilentielle de faire la quarantaine pour empêcher la communication d'icelles en cette Province,